

Développer les capacités d'adaptation des entreprises face au changement climatique

RS7631 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	300, 310, 343
Formacode(s)	12587, 32008, 12585
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/06/2026
Date d'échéance	26/06/2029

Certificateur(s)

CARBONE 4 · SIRET : 82957954900017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Face à l'intensification des risques climatiques (vagues de chaleur, sécheresses, inondations, incendies) et aux nouvelles exigences réglementaires et financières (CSRD, attentes des investisseurs et assureurs), les organisations doivent intégrer l'adaptation au changement climatique dans leur gouvernance et leurs choix d'investissement. Dans ce contexte, la certification « Développer les capacités d'adaptation d'une entreprise face au changement climatique avec la méthode OCARA », portée par Carbone 4, vise à doter les professionnels des compétences nécessaires pour diagnostiquer les vulnérabilités d'une organisation, évaluer sa résilience, projeter l'évolution des aléas selon différents scénarios et construire un plan d'adaptation priorisé et opérationnel. Elle complète les démarches d'atténuation et contribue à renforcer la continuité d'activité et la compétitivité des entreprises.

Public visé : Responsables RSE, QHSE, SSE, climat, développement durable, responsables gestion des risques ou responsables industriels, consultants RSE ou professionnels en reconversion vers ces métiers et experts métiers intégrant la RSE dans leur périmètre.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Estimer les impacts potentiels des aléas climatiques sur une organisation en cartographiant sa chaîne de valeur, en y classant les types de risques, et en établissant l'horizon temporel de son analyse, afin d'émettre un premier diagnostic sur la vulnérabilité sur sa chaîne de valeur.

Déterminer un niveau d'enjeu pour les processus de l'organisation, en identifiant ceux à fort enjeux, en les hiérarchisant selon leur niveau de criticité afin de privilégier l'étude sur les processus prioritaires.

Déterminer les effets potentiels de chaque aléa climatique sur les processus à fort enjeu, en évaluant les impacts possibles des aléas sur leur fonctionnement, et en renforçant son analyse avec les informations rapportées, afin d'évaluer leur sensibilité climatique.

Recenser les capacités d'adaptation déjà en place dans l'organisation en identifiant les leviers organisationnels, techniques ou humains existants, en évaluant leur efficacité, et en établissant un score pour chaque couple d'aléas - processus, de déterminer son niveau de vulnérabilité actuelle.

Analyser l'évolution des aléas climatiques sur les lieux étudiés, en mobilisant des scénarios climatiques prospectifs tenant compte du contexte local, en attribuant un score d'évolution de chaque aléa, et en établissant le score de risque de chaque couple aléa-processus afin d'estimer le niveau de risque pesant sur les processus critiques de l'organisation.

Lister des actions d'adaptation futures à mettre en place en cohérence avec les risques identifiés, en priorisant les processus les plus exposés, en évaluant la pertinence des fonctions organisationnelles et opérationnelles incluses dans l'analyse grâce à des questionnaires de collecte, et en vérifiant que les solutions retenues n'entraînent pas de

mal-adaptation afin d'initier un plan d'adaptation structuré.

Évaluer la robustesse des actions préconisées, en les analysant au regard des objectifs globaux de l'entreprise, et en estimant leur niveau d'implémentation afin de déterminer leur priorité au sein du futur plan d'adaptation.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Non concerné.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de prérequis.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir été assidu sur les séquences e-learning et durant les classes virtuelles de la formation, et atteindre un taux de complétion de 100%.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Un professionnel externe, formé à la méthode OCARA, avec des expériences professionnelles regroupant l'ensemble des compétences attendues dans la certification

Un professionnel en entreprise expérimenté sur les questions d'adaptation climatique, ayant utilisé ou ayant été formé à la méthode OCARA

L'ingénieure pédagogique, référente qualité de la formation Adapter son organisation au changement climatique (méthode OCARA).

Base légale

Date de décision	26/06/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/06/2029
Date de dernière délivrance possible	26/12/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	127	—	—	—
2024	121	—	—	—
2023	116	—	—	—

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7631/>